Comité des experts sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (MSI-SLP)

MSI-SLP(2022)04
2 mai 2022

1ère réunion – 4-5 avril 2022 (hybride)

Rapport de reunion

Ouverture, ordre du jour, élections

1. M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la Société de l'Information, Conseil de l'Europe, ouvre la réunion. Il fournit des informations sur les implications financières et juridiques de la cessation de l'appartenance de la Fédération de Russie au Conseil de l'Europe, notamment le fait que la Fédération de Russie cessera de participer et d'avoir des représentants dans les comités directeurs et d'experts et que, par conséquent, un nouveau représentant d´un État membre sera élu comme membre du MSI-SLP par le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI).

2. M. Penninckx a rappelé aux membres l'importance de leur tâche, qui consiste à élaborer une recommandation sur les SLAPPs, en vue de faire reculer un phénomène qui a un impact considérable sur le travail des « chiens de garde » publics. Dans ce contexte, il a fait référence au webinaire organisé le 31 mars par le Conseil de l'Europe et le Groupe d'amis pour la sécurité des journalistes et la liberté des médias à Strasbourg, et au témoignage de Mme Anna Murlykina, journaliste de Marioupol et rédactrice en chef du plus grand portail d'information indépendant de la région du Donbass, afin de souligner le travail crucial effectué par les journalistes pour préserver la participation du public, même en temps de guerre. M. Penninckx a rappelé l'effet paralysant des SLAPPs, qui visent à réduire au silence leurs cibles tout en détruisant le droit de chacun à être informé. Il a invité les membres à s'inspirer des

arrêts pertinents de la Cour européenne des droits de l'homme et des précédents instruments pertinents du Conseil de l'Europe. Il a également informé de la motion déposée par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire auprès du Conseil de l'Europe (APCE) qui pourrait conduire à l'adoption d'une résolution et a rappelé le paquet de mesures de l'UE qui sera bientôt adopté sur les aspects pertinents liés aux SLAPPs.

3. M. Taavo Lumiste, président du CDMSI, a souhaité la bienvenue aux membres et aux participants et a fourni des informations sur le CDMSI, dont le MSI-SLP est un organe subordonné, ainsi que sur ses activités et priorités au cours de l'exercice biennal actuel et au-delà. Il a en outre souligné l'importance de la tâche qui incombe au MSI-SLP et a noté comment ce travail sera complémentaire aux deux autres comités subsidiaires du CDMSI, à la lumière des objectifs communs poursuivis. Il a donc encouragé les membres à coopérer comme il se doit avec le Comité directeur ainsi que, le cas échéant, avec le Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias (MSI-RES) et le Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (MSI-INF).

4. Les membres du MSI-SLP ont adopté l'ordre du jour de la réunion (annexe 1) sans modification. La liste des participants à la réunion figure à l'annexe 2.

5. Mme Giulia Lucchese, Secrétaire du MSI-SLP, a introduit les principaux objectifs du travail normatif du Conseil de l'Europe et a présenté les méthodes de travail et les procédures des comités d'experts, conformément à la résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail. Elle a également présenté le contexte du mandat du MSI-SLP et les résultats attendus, ainsi qu'un bref aperçu des documents normatifs du Conseil de l'Europe et d'autres documents pertinents pour le MSI-SLP (la liste des documents de référence est disponible sur le site web du MSI-SLP).

6. Les membres du MSI-SLP ont effectué un tour de table, ils se sont présentés et ont brièvement fait part de leurs attentes vis-à-vis des travaux du Comité.

7. Le MSI-SLP a procédé aux élections. Un seul candidat ayant été proposé pour chacune des fonctions. Le MSI-SLP a élu à l'unanimité Mme Karmen Turk (Estonie) comme Présidente et M. Željko Martyn Sampor (République slovaque) comme vice-Président. Mme Evelyn Borg Costanzi a été nommée Rapporteur pour l'égalité des genres.

8. La réunion a par la suite été présidée par la Présidente nouvellement élue. Les membres du MSI-SLP ont présenté leurs premiers points de vue sur les questions les plus importantes à traiter dans le projet de recommandation du Conseil de l'Europe sur les SLAPP, qui devrait être finalisé et soumis à l'approbation du CDMSI avant la fin du mandat du MSI-SLP en décembre 2023. Une fois approuvé par le CDMSI, le projet de recommandation sera transmis au Comité des Ministres pour adoption.

Conclusions et decisions

9. Le Comité a estimé que le projet de recommandation devrait être un instrument clair, ciblé et autonome. Les membres du Comité ont réitéré l'importance de compléter les instruments existants et de rendre opérationnels les normes et principes pertinents, en particulier ceux qui découlent de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et des instruments pertinents du Conseil de l'Europe. Il a également été noté que le Comité devrait faire preuve d'un positionnement informé, en tenant compte des politiques traitant des questions pertinentes liées aux SLAPP adoptées par les instances nationales, régionales et internationales, et éviter les doubles emplois ou les contradictions inutiles (par exemple, les questions de compétence). Il a donc été convenu de compléter la future recommandation par un exposé des motifs d'accompagnement en tant qu'outil d'aide à l'interprétation.

10. Le MSI-SLP a également convenu que le projet de recommandation devrait fournir des orientations concrètes aux États membres et a souligné l'importance de concevoir à la fois des mesures juridiques et d'autres mesures complémentaires fournissant des orientations significatives, en vue d'avoir un impact concret sur le traitement des SLAPPs. Dans le même

temps, ils ont également convenu que le projet de recommandation devrait être suffisamment souple pour être effectivement mis en œuvre dans différentes législations nationales et pour permettre une coopération internationale efficace.

11. Le MSI-SLP a estimé que la recommandation devrait traiter les SLAPPs de manière exhaustive, en couvrant tous les types de « chiens de garde » publics, en tenant compte également de l'approche de la Cour européenne des droits de l'homme concernant la protection de la participation au débat public, en ligne et hors ligne. À cette fin, les membres ont convenu d'essayer de formuler une définition de travail des SLAPPs qui devrait identifier les caractéristiques et critères clés, être large et ouverte.

12. Le Comité d'experts a discuté de la possibilité d'adresser certaines mesures à des parties prenantes autres que les États membres, telles que le pouvoir judiciaire, les professionnels du droit et les conseils de presse. Ils ont convenu de se concentrer sur les mesures juridiques telles que la procédure préliminaire, la charge de la preuve et les mécanismes de prévention, y compris les programmes de formation, de sensibilisation et d'éducation, et de réfléchir à la possibilité de prévoir des mesures de sanction, telles que le transfert des frais de justice. Les experts ont noté que la dimension transfrontalière est pertinente et ont convenu d'examiner plus avant cet aspect lorsque le paquet européen sur les SLAPPs sera adopté et rendu public. Les experts ont également convenu que les cibles des SLAPPs devraient avoir accès à des mécanismes financiers et juridiques de soutien si ceux-ci n'existent pas ou ne sont pas suffisants.

13. Le MSI-SLP a désigné Mme Flutura Kusari et M. Tarlach McGonagle comme rapporteurs pour le projet de recommandation et son exposé des motifs.

14. Le comité d'experts a convenu de tenir sa prochaine réunion les 18 et 19 octobre 2022. Si la situation de santé publique le permet, la réunion se tiendra à nouveau sur place à Strasbourg, avec une possibilité de participation en ligne.

Autres affaires

15. Conformément à la pratique établie, le Secrétariat partagera le projet de rapport de réunion avec les membres du MSI-SLP, en leur permettant de faire des commentaires dans un délai de cinq jours ouvrables complets. En l'absence de commentaires, le rapport sera considéré comme approuvé, téléchargé sur le site web du MSI-SLP et transmis au CDMSI pour information.

Annex 1

COMITÉ D'EXPERTS SUR LES POURSUITES STRATÉGIQUES CONTRE LA PARTICIPATION PUBLIQUE (MSI-SLP)

1e réunion

Ordre du jour

4-5 avril 2022, 10h00-12h30 CET, 14h00-16h30 CET

Hybride - Salle G03, Bâtiment Agora, Conseil de l'Europe, Strasbourg et en ligne via KUDO

Jour 1 - 4 avril

09h30-10h00 CET – Tests KUDO

1. **Ouverture de la réunion**

Patrick PENNINCKX, Chef du service de la société de l'information

Taavo LUMISTE, Président du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

2. **Adoption de l'ordre du jour** MSI-SLP (2022)1

3. **Information par le Secrétariat**

- Introduction aux méthodes de travail et aux procédures des comités intergouvernementaux et des organes subordonnées — CM/Res(2021)3
- Information sur les objectifs et méthodes de travail du Comité d´experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique — Extrait de CM(2021)131-addfinal

4. **Tour de table**

Brève présentation des membres du comité

	Pause déjeuner	
5.	**Élections** Élection du président et du vice-président et nomination du rapporteur pour l'égalité de genre	
6.	**Échange sur le mandat du MSI-SLP** Le Comité d´experts discutera la structure et la portée du texte qu'il est censé produire au cours de son mandat : *Projet de recommandation sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)*, et désignera le(s) rapporteur(s) rédacteur(s).	Mandat du MSI-SLP
	Jour 2 – 5 avril	
	09h30-10h00 CET– Tests KUDO	
6.	**(Suite) Échange sur le mandat du MSI-SLP**	
	Pause déjeuner	
6.	**(Suite) Echange sur le mandat du MSI-SLP**	
7.	**Échange sur le calendrier du MSI-SLP (2022-2023)**	
8.	**Autres questions**	
9.	**Date et lieu de la prochaine réunion**	

Annexe 2

1st Meeting – 4-5 April 2022 (Hybrid)

1e r*éunion – 4-5 avril 2022 (hybride)*

List of participants / *Liste de participant(e)s*

COMMITTEE MEMBERS / *MEMBRES DU COMITÉ*

CROATIA / *CROATIE*	**Mr/M Hrvoje LISIČAR** Chair of Information Technology Law, Faculty of Law, University of Zagreb *Président du droit des technologies de l´information, Faculté de droit, Université de Zagreb*
ESTONIA / *ESTONIE*	**Ms/Mme Karmen TURK** Lecturer, University of Tartu and Partner at the Law Firm TRINITI *Conférencière, Université de Tartu, et associé du cabinet d´avocats TRINITI*
THE NETHERLANDS / *PAYS-BAS*	**Mr/M Tarlach MCGONAGLE** Professor of Media Law and Information Society, University of Leiden and Senior researcher, Institute for Information Law (IViR), University of Amsterdam *Professeur de droit des médias et société de l´information, Université de Leiden et chercheur principale, Institute for Information Law (IViR), Université d´Amsterdam*
ROMANIA / *ROUMANIE*	**Ms/Mme Alina BARBU** Legal advisor, Directorate for European Affairs and Human Rights, Ministry of Justice *Conseillère juridique, Direction des affaires européennes et des droits de l´homme, Ministère de la Justice, Roumanie*
SLOVAK REPUBLIC / *RÉPUBLIQUE SLOVAQUE*	**Mr/M Željko Martyn SAMPOR** Senior State Counsel, Ministry of Culture, Office of the state secretary *Conseiller d'État principal, Ministère de la Culture, Bureau du secrétaire d'État*
UNITED KINGDOM / *ROYAUME-UNI*	**Ms/Mme Beatriz Maja BROWN** Policy Lead – Strategic Lawsuits Against Public Participation (SLAPPs), Ministry of Justice *Responsable des politiques – Poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPPs), Ministère de la Justice*

INDEPENDENT EXPERTS / *EXPERT(E)S INDÉPENDANT(E)S*

	Ms/Mme Evelyn BORG COSTANZI Human Rights Lawyer, BCGL advocates *Avocat des droits de l'homme, BCGL advocates*
	Mr/M Peter COE Lecturer in Law, University of Reading, Associate Research Fellow, University of London *Maître de conférences en droit, Université de Reading ; chercheur associé, Université de Londres*
	Mr/M Burkhard HESS Director Max Planck Institute Luxembourg for Procedural Law *Directeur Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural*
	Ms/Mme Flutura KUSARI Legal Advisor and Media Lawyer, European Centre for Press and Media Freedom *Conseiller juridique, avocat spécialisé en médias, Centre européen pour la liberté de la presse et des médias*
	Mr/Mme Dragan SEKULOVSKI Executive Director, Association of Journalists of Macedonia *Directeur général, Association des journalistes de Macédoine*
	Mr Dirk VOORHOOF Professor emeritus, Ghent University and Copenhagen University *Professeur émérite, Université de Gand et Université de Copenhague*

COUNCIL OF EUROPE MEMBERS STATES / *ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE*

ESTONIA / *ESTONIE*	**Mr/M Taavo LUMISTE** Chair of the CDMSI - Steering committee on media and information society *Président du CDMSI - comité directeur sur les médias et la société de l´information*

GREECE / GRÈCE	**Ms/Mme Christina VRETTOU** Lawyer of the Bank of the Greece and expert of the European Commission on SLAPP issues *Avocat de la Banque de Grèce et expert de la Commission européenne sur les questions SLAPP*
TURKEY / *TURQUIE*	**Ms/Mme Emel SAPMAZ** Expert, Radio and Television Supreme Council of Turkey *Expert, Conseil suprême de la radio et de la télévision expertes de la Turquie* **Mrs/Mme Tanseli GÜRÜN** Media expert, Radio and Television Supreme Council of the Republic of Turkey *Expert des médias, Conseil suprême de la radio et de la télévision de la Turquie*

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANT.E.S

COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE *CONSEIL DES BARREAUX EUROPÉENS*	**Ms/Mme Indra BULE** Legal Advisor *Conseiller juridique*
EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU) *UNION EUROPÉENNE DE RADIO-TÉLÉVISION (EBU)*	**Ms/Mme Nicola FRANK** Head of Institutional and International Relations *Responsable des relations institutionnelles et internationales*
EUROPEAN COMMISSION / *COMMISSION EUROPÉENNE*	**Ms/Mme María ZAFRA SAURA** Policy officer / *Chargé de mission* DG Justice and Consumers / *DG Justice et Consommateurs* Unit D3 – Union citizenship rights and free movement / *Unité D3 - Droits de citoyenneté de l'Union et libre circulation*
CONFERENCE OF INGOS / *CONFERENCE DES OING*	**Mr/M Daniel SIMONS** Senior Legal Counsel Strategic Defence *Conseiller juridique principal, Défense stratégique* Greenpeace International
ORGANISATION OFR SECURITY AND CO-	**Mr/M Ton VAN DEN BRANDT** Senior Adviser *Conseiller principal*

OPERATION IN EUROPE (OSCE) *ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)*	**Ms/Mme Julia HAAS** Project Officer *Responsable de projet*

NON-MEMBER STATES / ÉTATS NON-MEMBRES

MOROCCO / *MAROC*	**Ms / Mme Chanaz EL AKRICHI** Head of Division of Cooperation, *Ministry of Culture, Youth and Sports- Department of Communication* *Cheffe de Division de la Coopération, Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports- Département de la Communication*

MSI-SLP SECRETARIAT / *SECRETARIAT DU ADI/MSI-DIS*

INFORMATION SOCIETY DEPARTMENT / *SERVICE DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION*	**Ms/Mme Giulia LUCCHESE** Secretary to the Committee of Experts on Strategic Lawsuits against Public Participation (MSI-SLP) *Secrétaire du Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (MSI-SLP)*
INFORMATION SOCIETY DEPARTMENT / *SERVICE DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION*	**Ms/Mme Emma GRUDEN** Assistant, Media and Internet Governance Unit *Assistante, Unité des médias et gouvernance de l'Internet*
INFORMATION SOCIETY DEPARTMENT / *SERVICE DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION*	**Ms/Mme Joanna SZELEZNIAK** Assistant, Media and Internet Governance Unit *Assistante, Unité des médias et gouvernance de l'Internet*

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / *SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE*

DIRECTORATE GENERAL HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / *DIRECTION GENERALE DROITS DE*	**Mr/M Jan KLEIJSSEN** Director, Information Society – Action against Crime Directorate, Directorate General Human Rights and Rule of Law

L'HOMME ET ETAT DE DROIT	*Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit*
INFORMATION SOCIETY DEPARTMENT / *SERVICE DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION*	**Mr/M Patrick PENNINCKX** Head of Information Society Department *Chef du Service de la société de l'information*
INFORMATION SOCIETY DEPARTMENT / *SERVICE DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION*	**Ms/Mme Artemiza-Tatiana CHISCA** Head of Media and Internet Division, Secretary to the Steering committee on media and information society (CDMSI) *Chef de la Division médias et internet, Secrétaire du Comité directeur sur les médias et la société d'information (CDMSI)*
INFORMATION SOCIETY DEPARTMENT / *SERVICE DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION*	**Ms/Mme Urška UMEK** Head of Unit. Media and Internet Division *Chef d'unité. Division medias et internet*

INTERPRETERS / *INTERPRÈTES*
Mr/M Luke TILDEN
Ms/Mme Lucie DE BURLET
Ms/Mme Bettina LUDEWIG

TECHNICIAN KUDO / *KUDO TECHNICIEN*
Ms/Mme Margaux FABRE
Mr/M. Renaud MOREUILLE
Mr/M. Julien RICHARD

*All references to Kosovo, whether the territory, institutions or population, in this text shall be understood in full compliance with United Nations Security Council Resolution 1244 and without prejudice to the status of Kosovo.

* *Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.*

Annexe 3

CALENDRIER DU MSI-SLP

2022

4-5 avril	**1ère réunion MSI/SLP** Introduction aux méthodes de travail et discussion des termes de référence. Accord préliminaire sur les principales questions à traiter dans la recommandation, l'approche générale et un schéma possible. Élection du président et du vice-président, désignation du ou des rapporteurs de rédaction et du rapporteur pour l'égalité des sexes.
7 avril	**Réunion du Bureau du CDMSI** Rapport sur l'avancement du travail
1-2 juin	**Réunion plénière du CMDSI** Rapport sur l'avancement des travaux
18-19 octobre	**2e réunion du MSI/SLP**
Novembre/décembre	**Réunion plénière du CDMSI**

2023

Mars/avril	**3e réunion MSI/SLP**
Mai/juin	**Réunion plénière du CDMSI**
Juillet/août	**Consultation** des organes du Conseil de l'Europe et consultation publique avec les parties prenantes externes.
Septembre/octobre	**4e et dernière réunion MSI/SLP**
Novembre/ Décembre	**Réunion plénière du CDMSI** Discussion et approbation éventuelle du projet de recommandation sur les SLAPP par le CDMSI en vue de sa soumission au Comité des Ministres pour approbation formelle.